

GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE

Qu'est-ce que le compost ?

Le compost provient de la transformation aérobie de déchets organiques par le biais de microorganismes. Le produit obtenu se transformera dans le sol en humus, très utile en agriculture et en jardinage. À l'échelle collective, le compostage se pratique sur des plates-formes spécifiques, dans des conditions réglementées. Si vous avez un jardin de plus de 100m² vous pouvez composter en tas sinon vous pouvez acheter un composteur en déchetterie.

Pourquoi composter ?

Le compostage permet d'obtenir un engrais gratuit et de qualité pour votre jardin tout en réduisant le volume de vos déchets. Vous faites aussi un geste pour la protection de l'environnement et limitez vos déplacements en déchetterie.

Mode d'emploi du compostage des déchets :

- 1-Débutez au printemps, c'est le moment où votre jardin renaît et produit donc des déchets compostables.
- 2-Déposez quelques centimètres de compost de fumier ou de terre au fond du composteur.
- 3-Ajoutez une dizaine de centimètres de déchets verts secs (branches coupées par exemple).
- 4-Alternez diverses couches de déchets secs et humides : tonte de pelouse, déchets de cuisine, taille de haie...afin d'équilibrer les apports.
- 5-Brassez et aérez au moins une fois par mois (sauf durant l'hiver).
- 6-Découper vos déchets ils se dégraderont plus vite

Comment utiliser son compost :

- 3-6 mois le paillage de sol** : utiliser votre compost au pied de vos arbustes afin de les protéger des mauvaises herbes.
- 6-9 mois en amendement organique** : étendre le compost à même le sol il se mélangera à la terre en murissant.
- 9-12 mois pour le rempotage** : arrivé à maturation, il est idéal pour votre jardin, il est toutefois préférable de le tamiser avant de le mélanger à la terre.

Des soucis avec votre compost ? Voici la solution

Nuisances	Causes possibles	Solutions
Odeurs désagréables, écoulements de jus	Manque d'oxygène	Ajouter des matières sèches, et aérer le compost
Mauvaise décomposition	Les déchets sont trop gros	Broyer et réduire au maximum vos déchets pour faciliter la décomposition
Une décomposition longue	Compost pas assez aéré	Ajouter des déchets riches en eau et aérer le compost
Présences de moucheron	Déchets de viande ou poisson	Bien mélanger votre compost et ajouter si nécessaire une couche de terre ou sciure

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le :

SICTOM des Monts du forez

Hôtel de Ville

43500 CRAPONNE SUR ARZON

Tél : 04-71-01-22-38 Fax : 04-71-01-22-39

Mail : sictomdesmontsduforez@orange.fr ou Site : sictomdesmontsduforez.fr



DANS MON COMPOSTEUR



Je mets :

Les déchets de jardin :

- Fleurs fanées
- Déchets du potager
- Feuilles mortes, écorces
- Gazon, mauvaises herbes, foin
- Petites tailles de branchage

Les déchets de cuisine :

- Epluchures
- Restes de repas d'origine végétale
- Marc de café et filtre papier
- Sachet d'infusion et de thé
- Coquilles d'œuf écrasées

Et aussi :

- Cendres froides de bois en petite quantité
- Sciures, copeaux de bois (non traités)
- Serviettes et essuie-tout sans produits d'entretien
- Fumier d'animaux non décomposé
- Cheveux

Je ne mets pas :

Les excréments d'animaux (litières de chats, fientes d'oiseaux, excréments de chiens...),

Les déchets médicaux : pansements, médicaments, cotons souillés et d'une manière générale tout matériaux contaminés par une plaie, une blessure ou une maladie,

Et aussi :

- Papiers imprimés (journaux, magazines)
- Mauvaises herbes montées en graines
- Cendres de charbon, mégots de cigarettes
- Déchets de viande et de poisson
- Ecorces d'agrumes (orange, citron...)
- Produits chimiques
- Couches culottes
- Huiles de friture
- Coquillages
- Coupes de résineux (sapin, thuya,...)
- Sacs plastiques